

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU DIMANCHE, 23 AVRIL 1797.

De Constantinople, le 17 Mars.

La rébellion des mécontents de la Romélie prend tous les jours un caractère plus effrayant; leur nombre a singulièrement augmenté, depuis qu'ils se sont emparés de Tirlova. Ce succès, les cruautés commises par Hacki Pacha, qu'on avoit dit faussement étranglé, mais qui est sérieusement malade et prêt d'être disgracié, et surtout les grands talens de leur chef Palswand Ouglou, ont attiré dans leur parti un grand nombre de mécontents de l'Albanie.

La Porte vient d'envoyer des troupes contre le frère du fameux Pacha de Scutari, qui lui a succédé dans son pouvoir et dans la rébellion contre le Grand-Seigneur. On a aussi fait passer quelques renforts au Pacha qui commande dans Belgrade, et qui depuis longtems est menacé d'y être assiégé par Basmann Elogli. Au milieu de tous ces troubles, nous jouissons de la plus parfaite tranquillité et de l'abondance.

Les 60 artilleurs françois amenés par Aubert-Dubayet, font un pareil nombre d'élèves turcs. Le Grand-Seigneur a accordé une gratification et un traitement de 30 paras par jour à un canonier françois, qui dans un des derniers exercices, eut le poignet emporté d'un boulet de canon.

Extrait de la Gazette de Vienne, du 16 Avril.

Suivant les nouvelles du Tyrol en date du 13, le général major baron de Laudon, après un combat très vif, a enlevé à l'ennemi le poste de Lavis, l'a poursuivi jusques près de Trente, et lui a fait un grand nombre de prisonniers. Le corps du F. M. L. baron de Kerpen est toujours à la poursuite de l'ennemi. Le 10, il s'avanca de Bruneggen sur Niederndorf; les françois abandonnèrent précipitamment leur position près Lienz; ils avoient exigé de ce dernier

endroit une contribution de 100,000 florins, on lui en paya 25000, et il prit des otages pour le reste.

De Venise, le 4 Avril.

Notre république se trouve dans une position très critique. Bergame et Brescia ont levé l'étendard de la révolte; et quoique les françois n'aient pas ouvertement pris part à cet événement, cependant on est convaincu ici qu'ils en ont été les principaux mobiles. Comme notre république fait marcher 20,000 hommes pour faire rentrer les rebelles dans le devoir, on saura bientôt jusqu'à quel point les françois respecteront notre neutralité. On prend ici toutes les mesures nécessaires pour y maintenir la tranquillité.

Les françois ont imposé à Trieste une contribution de 1,200,000 florins. Le général de division Dugua, commandant de cette ville, a fait publier la proclamation suivante:

„Votre pays est occupé par les françois, qu'on vous peignoit comme des hommes cruels, sanguinaires et ennemis de la religion. On vous trompoit. Ils vous garantissent la sûreté de vos personnes, de vos propriétés et le libre exercice de toutes les religions. Jouissez donc de la plus parfaite tranquillité; livrez vous à vos affaires, à votre commerce, aux exercices de votre religion; vous ferez partout sous la protection des françois. Observez religieusement le serment de fidélité et d'obéissance prêté à la république, et alors vous ne trouverez parmi les françois que des frères et des amis. Pour maintenir la tranquillité publique, et prévenir toute espèce de désordre, nous ordonnons ce qui suit: 1^o. Tout habitant du territoire et de la ville de Trieste portera la cocarde nationale françoise; quiconque en porteroit une d'une autre couleur, sera puni comme séditieux; ne sont exceptés de la

présente ordonnance, que les officiers civils et militaires des puissances neutres ou alliées avec la France. 2°. Les habitans du territoire et de la ville de Trieste déposeront, dans 24 heures, à la maison commune, toutes les armes à feu, épées et sabres qu'ils pourroient avoir chez eux. 3°. Quiconque s'empareroit des effets appartenant à la caisse, à l'arsenal ou au magasin des Autrichiens, des Russes, ou des Anglois, sera puni de la même peine que les voleurs; ceux qui s'en seroient approprié quelque partie, doivent le reporter sur le champ; et il est ordonné sous la même peine, à ceux qui auroient connoissance de ces distractions, de venir en faire leur déclaration. 4°. Tout François qui se porteroit à des voies de fait contre un habitant, sera fusillé sur le champ.

D'Ispruck, le 13 Avril.

L'on vient de publier ici quelques détails sur les premiers succès de M. de Laudon. Dans la nuit du 1. au 2 de ce mois, toutes les troupes partirent de Meran pour se rendre au lieu de leur destination. Le général Laudon conduisit lui même sur Genesien la première colonne qui étoit de 4 mille hommes, et qui avoit avec elle six pièces de canon; la seconde, de 3000 hommes fut dirigée sur Kaltern par l'adjudant du général; elle avoit avec elle 8 canons de gros calibre, et sa véritable destination étoit Neumarkt; la troisième colonne, qui n'étoit que de 2000 hommes et qui avoit six pièces de gros calibre, prit la route de Botzen. Celle-ci rencontra à 3 lieues de Meran, près Vilpian un corps d'infanterie française, composé d'environ 600 hommes et soutenu par un peu de cavalerie; elle l'attaqua sur le champ; l'ennemi se retira en combattant sur Terlan. A peine la colonne fut-elle aperçue par les arquebusiers et les dragons d'Andrian, que ceux-ci se portèrent précipitamment sur l'autre rive de l'Adige, prirent l'ennemi en flanc et le poursuivirent jusques dans le bois de Siebeneich; il y fut attaqué de nouveau, forcé et suivi jusqu'à Gries. L'ennemi fit dans cet endroit la plus vigoureuse résistance; nos troupes l'attaquèrent en vain plusieurs fois; enfin il fut obligé de céder, et la colonne le poursuivit jusqu'à Talsfer; comme elle n'avoit aucun point d'appui, et qu'elle avoit combattu tout le jour, elle retrograda, sans être suivie par l'ennemi, jusqu'à Morizing, où elle passa la nuit.

Le 3, le général Laudon attaqua l'ennemi à Genesien, le culbuta et le poussa jusqu'à Gries où il s'arrêta. Dans la nuit du 3 au 4, les François tentèrent de se retirer sur Trente; mais ils furent si chaudement reçus à Neumarkt par

la seconde colonne, qu'ils se retirèrent précipitamment sur Botzen et delà sur Brixen. Le lendemain, M. de Laudon entra à Botzen, d'où il se porta sur Brixen; l'ennemi se retira par le Pusterthal, où le général Kerpen qui étoit posté à Störzing, le poursuivit. Le 9, M. de Laudon marcha sur Trente et Roveredo.—On porte à 15000 hommes les forces que l'ennemi avoit dans le Tyrol; celles de M. de Laudon ont été considérablement augmentées par le grand nombre de volontaires tyroliens qui sont venus le joindre, de sorte qu'il est maintenant en état de s'avancer sur Vérone et Mantoue.

Des frontières de la Bavière, le 19 Avril.

Le général Buonaparte se trouve à Mariazell; Massena est sur le territoire de Salzbourg et se porte contre les troupes autrichiennes qui s'avancent du Tyrol.

On fait à Vienne tous les préparatifs nécessaires pour soutenir un siège; les canons ont été placés sur les remparts, on a mis les ponts en état, les bourgeois sont armés, tout est en mouvement et en activité. Cependant les négociations entamées pour la paix continuent.

S. A. R. l'archiduc Charles est toujours à Steyer.

Suite de Paris, du 12 Avril.

L'arrêté du Directoire, qui ordonne la translation des prévenus de conspiration royaliste devant un nouveau tribunal, a excité ici la plus vive sensation. L'opinion publique avoit applaudi à la fermeté du tribunal de cassation et au zèle des défenseurs officieux; le jugement du tribunal militaire avoit causé une joie universelle; il enlevait à l'échafaud des hommes dont les moyens, tant physiques que moraux, étoient infiniment au dessous de leurs ridicules projets; et la peine de la réclusion prononcée contre les plus coupables, satisfaisoit la vindicte publique en éloignant de la société, pour un tems limité, des esprits inquiets disposés à en troubler la tranquillité. L'intérêt a doublé pour eux, depuis qu'on sait qu'ils vont courir les chances d'un nouveau jugement. On oppose surtout le message du 25 Mars, à celui du 8 Avril, pour prouver que l'embauchage étant essentiellement amalgamé avec la conspiration, l'un et l'autre ne font qu'un tout indivisible, et conséquemment que le jugement qui a statué sur l'un, a nécessairement statué sur l'autre.

Le général Buonaparte a fait présent de quatre pièces de campagne à la république de Saint-Marin, au nom de la république française; il a exempté des contributions les citoyens de St.-Marin qui ont des propriétés en Romagne, et il a permis l'exportation des grains nécessaires

pour la subsistance de cette petite république.

La méfintelligence entre la France et les Etats-Unis paroît augmenter de jour en jour. Un arrêté du Directoire ordonne que les passeports délivrés par des ministres et envoyés diplomatiques des Etats-Unis d'Amérique, ou visés par eux, ne seront admis ni reconnus par aucune autorité.

De Paris, le 14 Avril.

Le Rédacteur donne parmi ses articles officiels le bulletin de la santé du représentant du peuple Sieyès. Voici celui qui a été publié hier.

Le 25 Germinal (12 Avril), an 5, à onze heures du matin.

Hier l'après-midi, après la première saignée, le malade eut une grande foiblesse, qui fut suivie de vomissemens.

La nuit a été calme, quoique le représentant ait éprouvé une insomnie absolue et des douleurs sourdes dans la main et l'avant-bras, qu'une des balles a traversé.

Ce matin, le malade a une moiteur favorable et le pouls assez développé. La blessure principale et tout ce qui l'environne, n'offrent encore qu'un léger gonflement et les symptômes ordinaires des plaies d'armes à feu.

Signé: Hardy, Vitet, Favier Pelletan.

Le même journal donne quelques particularités sur l'assassinat de Sieyès: „L'assassinat qui vient d'être commis sur la personne du député Sieyès, membre du Conseil des cinq cents, est accompagné de circonstances qui prouvent que le coupable avoit réfléchi et médité son crime. L'abbé Sieyès occupe un logement rue Honoré, près l'église Saint-Roch; la maison est vaste et profonde; son appartement est au second sur le derrière. Dans la matinée du 21 Germinal, (10 Avril) un homme fort mal vêtu s'adresse à la portière, et demande à parler au citoyen Sieyès; on lui répond qu'il ne peut pas le voir à cette heure; il se retire et revient dans l'après-midi, mais il étoit absent: il promet de revenir le soir, on l'en empêche. Enfin, il se présente de nouveau le 22 au matin, (vi), et renouvelle ses instances. Il s'annonce comme étant du même département que le citoyen Sieyès, sur le point de partir, et ayant des affaires de la plus grande importance à lui communiquer.

Il étoit neuf heures du matin environ; une fille de la maison monte prévenir Sieyès qu'un particulier, qui se disoit de son département, demandoit à le voir pour affaires, et qu'il étoit déjà venu trois fois. Sieyès se lève et fait introduire l'homme en question. La domestique avoit à peine quitté l'appartement, qu'elle entend tirer un coup de pistolet: elle jette un cri d'effroi; l'assassin la menace de son arme; mais

le pistolet n'étoit plus chargé, et la fille ayant eu assez de présence d'esprit pour tirer la porte derrière elle et tourner la clef en dehors, l'assassin s'est trouvé enfermé dans la chambre. L'alarme se répand bientôt dans toute la maison, les locataires se rassemblent, la force armée, le commissaire de police arrivent, et le coupable est pris en flagrant délit. Sieyès a eu le bras gauche atteint au-dessus du poignet par deux balles, dont une a longé le bas-ventre. Ses blessures paroissent d'autant plus graves, que le chirurgien a reconnu que les balles avoient été machées.

L'assassin est un nommé Poule, âgé d'environ trente-six ans, ci-devant moine augustin à Draguignan, département du Var. Loin de désavouer son crime, il a lui-même raconté le fait avec le plus grand sang-froid, et il a dit, en présence des officiers de paix et de police, que son desir eût été de frapper de mort toute la représentation nationale. Effectivement, il s'étoit déjà présenté chez Bentaolite et chez Camus.

Suivant une lettre du ministre de la justice au Conseil des 500, l'assassin arrêté et interrogé, a été reconnu pour être de la patrie de Sieyès, pour un prêtre assermenté, connu pour être un des plus forcenés partisans de Babauf et de la doctrine anarchique. Du reste, il est faux qu'il eût une liste de députés désignés au poignard; la liste trouvée sur lui, étoit celle générale des députés.

On assure que le Directoire a pris un arrêté qui charge le ministre des relations extérieures de s'expliquer définitivement avec M. Daranjo, ministre plénipotentiaire de Portugal, et de lui proposer un *ultimatum* à signer, faute de quoi il quittera Paris dans trois jours.

Les membres nommés pour le département de la Seine, sont les citoyens Paulin, ci-devant avocat au parlement; Bolcheron, ancien payeur de rentes; Fieffé, ex-notaire; Trudon des Ormes, agent de la commune d'Antony; et Thion de la Chaumé, ex-administrateur.

MM. Minier, président du tribunal criminel, Archambault, vice-président, Cahier, accusateur public, Aubertot, substitut, et Frémia père, greffier.

De Rastatt, le 20 Avril.

Aujourd'hui, à six heures du matin, les françois ont passé le Rhin à Diersheim, près Bilchoffsheim; tous les efforts pour les obliger à repasser ce fleuve, ont été inutiles jusqu'ici; il est dix heures du soir.

De Manheim , le 21 Avril.

D'après la nouvelle du passage du Rhin par les françois dans le Brisgau, on a détaché aussitôt sur les points menacés toutes les troupes disponibles; le quartier-général s'est aussi porté aujourd'hui de ce côté. Notre ville et les lignes en avant ont été garnies de troupes.

De Francfort , le 22 Avril.

La colonne du général Lefebvre s'est portée aujourd'hui vers Midi en avant sur tous les points de la Nidda; il en est résulté un engagement entre la cavalerie impériale et celle des françois. Les autrichiens, bien inférieurs en nombre, durent se replier en combattant sur cette ville. Ce fut dans ce moment que contre toute attente, il arriva ici un officier françois, envoyé en courier du quartier-général de Buonaparte de Loeben, et porteur de dépêches adressées au général Hoche à Francfort, et au F. M. L. Baron de Werneck. Il a quitté le quartier-général le 17 de ce mois; il étoit muni de passeports signés par M. le général de Meerfeldt et par l'ambassadeur de Naples M. le marquis de Gallo; il avoit aussi un passeport du commissaire-ordonnateur Berthier. Suivant le rapport du courier, un autre officier a été envoyé à l'armée du Haut-Rhin et à Paris. Quoiqu'on ignore le contenu des dépêches, la nature de cette mission fait présumer au moins l'existence d'un armistice général; à en croire cet officier, les préliminaires de la paix seroient signés, les Autrichiens et les François se seroient mutuellement embrassés à Loeben, et auroient crié: Vive l'Empereur! Vive la République!

M. le Baron de Mylius, commandant de cette ville, aussitôt après avoir expédié ce courier pour le quartier-général de M. de Werneck, a été faire part de cet événement aux généraux françois de la division de Lefebvre, et proposer la cessation des hostilités; elle ne fut cependant arrêtée qu'après une conférence qui eut lieu dans notre ville entre M. le Baron de Mylius, commandant, et le général Lefebvre, accompagné du général de la cavalerie, et de plusieurs aides-de-camp, et dans laquelle on convint de la cessation des hostilités, et on signa l'arrangement suivant:

* * Une jeune françoise desireroit trouver une place de gouvernante d'enfans; s'adresser chez M. Körber, in Dannenbaum, au faubourg de Sachsenhausen.

* * Une personne qui part dans quelques jours pour Paris, dans sa propre voiture, desireroit trouver quelqu'un qui veuille faire ce voyage à frais communs; s'adresser au Bureau de ce Journal.

* * Domenico Andermazi, fabricant de Chocolat, a l'honneur de prévenir le Public, que, pendant la foire, il tient un dépôt de Chocolat de différens prix & de différentes qualités, de Tablettes d'amandes à la fleur d'orange, à la vanille, &c. rue de la Monnsye, No. 209.

Au moment où le courier françois, envoyé du général en chef Buonaparte, avec des passeports signés du marquis de Gallo et du général autrichien comte de Meerveldt, datées du 17 Avril de Loeben, porteur de dépêches cachetées des armes de la République, et adressées au général Werneck, arriva chez moi sousigné commandant de la ville de Francfort, et assurant être porteur de l'armistice, ou de la paix générale, demandant un passeport et prompt expédition; au même moment, dis-je, on annonça que l'ennemi chargeoit notre cavalerie. Je cours aux avant-postes, et fis demander un officier françois pour lui annoncer cette nouvelle et faire cesser les hostilités inutiles dorénavant.

Les françois avoient retenu un officier autrichien que j'avois envoyé vers eux avec un trompette: Il se présenta un officier françois pour me mener auprès du général de division Lefebvre, qui d'abord ne voulut pas me croire. A force de représentations et de procédés cependant, il consentit à faire cesser les hostilités, à condition que je lui laisserois un officier en otage, jusqu'à ce que le général reçût du général en chef Hoche des ordres qui approuveroient cette démarche; et au cas qu'il ne l'approuvât pas, l'officier seroit rendu, et les hostilités recommenceroient 6 heures après la dénonciation.

Francfort de part et d'autre ce 22 Avril 1797.

MYLIUS.

Il est impossible de décrire la joie des habitans; elle tient de l'ivresse; chacun se croit déjà à la veille de l'époque heureuse qui doit ramener la paix.

Le quartier-général de M. de Werneck est à Bergen, et celui du général Hoche à Friedberg.

Francfort , le 23 Avril.

Le courier Impérial porteur de dépêches, est également arrivé cette nuit, et il ne nous laisse aucun doute que la paix n'ait été signée entre Sa Majesté Impériale et la République françoise.

Nous apprenons par un estafette qui arrive dans ce moment du Haut-Rhin, que le courier porteur de la nouvelle de la paix est arrivé au quartier-général de M. de la Tour.